

CABINET MOLINIER

SYNDIC DE COPROPRIETE - GESTION LOCATIVE - LOCATION - TRANSACTION

BAREME LOCATION

PRESTATIONS	TARIFS	
	H.T.	T.T.C.
BAUX soumis à la loi du 06 Juillet 1989 (conforme à la loi ALUR)		
Honoraires part LOCATAIRE (montant max. ne pouvant être supérieur aux honoraires facturés au propriétaire)		
Organisation de la visite, constitution du dossier du candidat, rédaction du bail (€/m2)		
Hors zones tendues et très tendues	6,67 €	8,00 €
Zones tendues	8,33 €	10,00 €
Zones très tendues	10,00 €	12,00 €
Etablissement de l'état des lieux d'entrée (€/m2)	2,50 €	3,00 €
Honoraires part PROPRIETAIRE		
Organisation de la visite, constitution du dossier du candidat, rédaction du bail (€/m2)		
Hors zones tendues et très tendues	6,67 €	8,00 €
Zones tendues	8,33 €	10,00 €
Zones très tendues	10,00 €	12,00 €
Etablissement de l'état des lieux d'entrée (€/m2)	2,50 €	3,00 €
AUTRES BAUX		
Location d'habitation non soumis à la loi du 06 juillet 1989		
Honoraires à la charge de chaque partie : bailleur et locataire	83,33 €	100,00 €
Boxes-parkings-garages-caves (à la charge de chacune des parties)		
Honoraires de location et de rédactions d'actes	83,33 €	100,00 €
Baux commerciaux et professionnels (à la charge du preneur et/ou du bailleur selon les termes du bail)		
Honoraires de location sur le loyer HT et hors charges de la 1ère période triennale	10%	12%
Honoraires de rédaction d'actes (sur le loyer annuel HT x 9 ans)	0,50%	0,60%
Facturation minimum	333,33 €	400,00 €

Cabinet MOLINIER S.A.S. au capital de 1.500,00 Euros – R.C.S. 877 734 095

Siège social : CABINET MOLINIER 3 rue Florian 92330 SCEAUX – 06.82.80.86.37

Carte Professionnelle n° CPI 3402 2019 000 043 750 délivrée par la C.C.I. de l'île de France le 11/12/2019 : Transaction, Gestion Immobilière et Syndic

Garantie Financière : SMA 8 Rue Louis ARMAND 75738 PARIS Cedex Assurance : S.M.A

N° TVA Intracommunautaire : FR 42 877734095